

Les étapes de la relation mentorale

- 1. La prise de contact**
- 2. L'entente mentorale**
- 3. Le déroulement et l'évolution**
- 4. Le bilan et l'Évaluation**
- 5. La séparation ou la poursuite**

1. La prise de contact

- Rencontre des partenaires
- Exploration des motivations, des besoins, des intérêts communs
- Évaluation après la rencontre, par les partenaires, de la volonté de poursuivre

2. L'entente mentorale

- Développement de la relation entre les partenaires
- Définition des objectifs de la relation mentorale, ceux de la mentorée et ceux du ou de la mentor-e
- Discussion quant aux modalités de l'entente mentorale
- Signature de l'entente mentorale

3. Le déroulement et l'évolution

- Approfondissement de la connaissance mutuelle des partenaires
- Plusieurs cycles de travail en commun à partir des objectifs
- Partage des expériences et connaissances
- Développement de nouvelles compétences chez la mentorée
- Feedback du ou de la mentor-e relativement aux apprentissages et actions de la mentorée
- Retour périodiques sur la qualité et la pertinence de la relation

4. Le bilan et l'évaluation

- Au cours des dernières rencontres prévues par l'entente :
 - Bilan des acquis
 - Évaluation de l'atteinte ou non des objectifs

5. La séparation ou la poursuite

- À la lumière du bilan et de l'évaluation, décision de terminer la relation ou de la poursuivre
- Si la relation doit se poursuivre, retour à l'étape 2
- Si la relation se termine ou se transforme, rituel de séparation entre les partenaires